



GROUPE DE CHALON S/ SAONE

L'info de vos Délégués du Personnel



BNP PARIBAS

Février 2016

STRESS :

Numéros Utiles

Ligne stress
information
Assistance

01.57.43.31.71

CARE
Accueil

04.42.12.68.98

Parlez en également au
Médecin du Travail
lors de vos visites
périodiques.

**Vous avez des
questions ?**

**Vous rencontrez
des difficultés ?**

**Contactez vos
élus CFDT**

Amélie GRASSLER
CPA Oyonnax

Christiane LACHAUD
CP Ch. République

Grégory RIBEYRON
CAP Ch. Chatelet

AMBITION 15 RENDEZ-VOUS / SEMAINE

La Direction nous précise qu'il ne s'agit pas là d'une moyenne annuelle, mais que cette ambition s'applique **au temps commercial effectif** du collaborateur. Elle doit être pondérée par le DIA en fonction du temps de prise en charge partagée (accueil), des réunions, absences...

Rappelons que pour être motivant un objectif doit être mesurable et réalisable.

Par ailleurs, vos Elus CFDT resteront vigilants sur le fait que cette ambition brute ne soit pas un facteur pénalisant de votre nouvelle rémunération variable.

PRÉFÉRENCE CLIENT ET CONSEILLERS SPÉCIALISÉS

Ca y est ! On en a beaucoup parlé, nous y sommes désormais !

Toutes les entités du groupe fonctionnent désormais sous le format Préférence client

Pour l'entité Paray- Brionnais, les Conseillers Spécialisés se sont répartis les agences de sorte que les collaborateurs n'aient pas à multiplier les interlocuteurs.

CLIENT COLLABORATEUR : VIGILANCE !

Le remaniement des fonds de commerce lié au passage à Préférence Client a parfois amené à la situation cocasse du collaborateur, client de son agence, géré par lui-même.

Interrogée sur le sujet, la Direction nous indique que **c'est au collaborateur d'être vigilant** et de faire remonter ce genre de situation préjudiciable.

Aucun suivi ne serait fait par le groupe !

Alors à vos fonds de commerce et vérifiez qui suit vos comptes !

CE QUE FAIT LA CFDT POUR VOUS

Le 05/05/2015, la CFDT avait adressé une lettre au Directeur de la DR pour l'alerter sur les difficultés quotidiennes rencontrées par les collaborateurs et la dégradation lente mais continue des conditions de travail.

Face à l'absence de réaction de la part de la Direction, les élus CFDT ont cette fois tenté d'attirer son attention par le biais d'une déclaration sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux en préambule du CE Régional.

Sachez que le stress est le 2ème facteur de risque pour la santé au travail en Europe (après le mal de dos). Il présente des manifestations physiques (troubles du sommeil et de l'appétit...), émotionnelles (nervosité, angoisse...) et intellectuelles (troubles de la concentration..).

Vous vous sentez concerné ? Ne restez pas seul. Vos élus CFDT sont là pour vous aider.

Pensez également à l'aide en ligne. (Cf. pavé ci-contre)

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email

☐ Je souhaite adhérer

☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

